

Responsabilité sociétale de Cornu & Cie

-

Rapport pour la période 2016-2017

Contexte de la période

La période sous revue a été marquée par la première certification selon la norme du Code de Pratiques (COP) du Responsible Jewellery Council (RJC) au printemps 2016. Les travaux réalisés dans le contexte de ce projet de certification ont été reconnus par l'auditeur au travers de l'obtention d'un certificat valable 3 ans.

Faits marquants

Promotion

Cornu & Cie SA a cherché à encourager un comportement responsable partout où cela est possible, notamment par la communication :

- Auprès de ses fournisseurs au travers d'un code de conduite qui leur a été adressé. Les réponses de ces derniers ont par ailleurs été très positives.
- Auprès de ses clients au travers d'une carte de vœux les informant de son positionnement ainsi que du succès de sa démarche de certification de la norme COP du RJC

Chaîne d'approvisionnement

Cornu & Cie SA a poursuivi sa démarche visant à travailler le plus possible avec des partenaires locaux car elle a bien compris que lorsque cela peut se faire, les bénéfices sont multiples, autant pour les entreprises concernées que pour la région dans son ensemble. On citera par exemple le développement de l'activité économique locale, les faibles impacts écologiques, temporels et financiers lors des échanges et transports de marchandise...

Santé et sécurité au travail

Le manuel SST de la solution de branche n°28 de la Convention Patronale a été intégrée au système de management de Cornu & Cie SA. Dans le cadre de ce travail, un plan d'actions a été mené en tenant compte des résultats de différents audits externes volontaires réalisés. Cette démarche a aidé Cornu & Cie SA à revoir sa manière de gérer ces aspects et à améliorer son approche visant à protéger ses collaborateurs.

Engagement environnemental

A la fin de l'année 2015, Cornu & Cie SA a renouvelé pour 4 ans son contrat d'approvisionnement électrique 100% renouvelable auprès de son partenaire historique. Par cette action, Cornu & Cie poursuit la démarche initiée en 2014 visant à limiter l'impact environnemental de son activité industrielle en tirant profit des ressources naturelles renouvelables de la région.